

Du 24 janvier au 9 février : les syndiqués votent !



TZR en colère !

Juillet 2017 - Action académique devant le Rectorat pour défendre les droits des TZR

Cette publication dresse le bilan des orientations et des actions menées par le SNES aux niveaux académique et départemental. Il est soumis démocratiquement à l'appréciation de l'ensemble des syndiqués.

Ceux-ci devront en même temps élire pour deux ans les nouvelles directions académique (CA) et départementales (bureaux de S2) sur la base des orientations et des listes proposées. Vous trouverez pages 2 à 7 les différentes listes accompagnées du texte d'orientation et pages 8 à 12 le rapport d'activité académique.

C'est un moment essentiel de la démocratie syndicale où les syndiqués déterminent eux-mêmes l'orientation que doit prendre le SNES dans notre académie.

Cette consultation interne prend une importance particulière dans le contexte actuel, pour faire entendre au Gouvernement la nécessité d'une autre politique pour le Service Public d'Éducation, porteuse d'avenir pour le pays et les jeunes.

Et pour cela, la légitimité des prochaines directions du SNES, fondée sur le vote des syndiqués, doit être incontestable.

SOMMAIRE

- p.1 : Éditorial et sommaire
- p.2-3 : Texte d'orientation et liste Unité et action
- p.4-5 : Texte d'orientation et liste École Émancipée
- p.6-7 : Texte d'orientation et liste URIS
- p.8-9 : Rapport d'Activité Académique
- p.10 : Contribution École Émancipée au rapport d'activité
- p.11 : Contribution URIS au rapport d'activité
- p.12 : Unité et Action : Oui au rapport d'activité !